Pour ne plus subir! Pour agir! Je me syndique à la CGT!

RÉUNION PSE Mercredi 5 sept 2018 **CABINET GERIS**

Mercredi 5 septembre 2018



Poursuite de l'information du Comité d'entreprise sur le processus de recherche d'un repreneur:

Gerd Inden est présent. Comme chaque fois il apparait quand il y a la présence de la Direction du Travail (Directeur de la DIRECCTE). Mais il a vite disparu pour ne réapparaitre que 5 minutes avant la levée de séance. Lui ne semble pas concerné ni pas le PSE, ni par le processus de recherche d'un repreneur.

Prospection (239 prospects):

Entreprises mondiales de taille suffisamment importante.

http://cgt-ford.com

100 plus gros équipementiers automobiles au monde, spécialistes des transmissions véhicules légers et lourds, constructeurs, nouveaux entrants, véhicules électriques : constructeurs, batteries, entreprises des secteurs de l'agriculture et de la robotique industrielle.

Bilan d'étape sur la recherche :

Sur les 239 prospects:

96 réponses négatives, non motivées.

118 relance en cours.

21 pas de réponses après plusieurs relances.

1 en cours d'analyse après marque d'intérêt (= Punch).

- 1 Discussions en cours- NDA (accord de confidentialité).
- 2 Echanges en cours après signature NDA (accord de confidentialité).

Focus sur 3 entreprises ayant communiquées une marque d'intérêt :

Pour rappel, les discussions avec Punch ne passent pas par le cabinet Geris mais elles se font entre l'État et Ford. Nous n'aurons donc pas d'information sur ce candidat à la reprise de FAI aujourd'hui. Le cabinet Géris parlera des 3 dernières citées plus haut.

De fait, si le cabinet Geris est mandaté pour rechercher un repreneur, il appartient à Ford d'informer les élus du CE sur les avancées des discussions avec un éventuel repreneur et Ford ne nous donne pas la moindre information concernant Punch. C'est inadmissible!

Entreprise 1:

Statut : NDA signé avec Ford le 26 juillet

Eléments demandés par l'entreprise transmis le 3 août

Analyse en cours

Activité : Fabricant de transmission - fournit des systèmes et des composants aux équipementiers automobiles, agricoles et de construction.

Taille d'entreprise : Environ 4 000 salariés ; CA = 694 millions US\$

Localisation: Europe

Justificatif marque d'intérêt : Recherche une capacité de production supplémentaire.

Entreprise 2:

Statut : NDA signé avec Ford le 23 août / discussions en cours avec Ford (capacité des managers de l'usine, compétitivité de l'usine...)

L'entreprise a décidé de se retirer le 30 août : S'ils ont besoin d'une capacité supplémentaire pour l'acquisition d'une société allemande, ils ont décidé de rechercher cette capacité dans des sources à faible coût.

Activité : Fabrication et vente de composants automobiles. Sur le plan international, elle possède une trentaine de filiales à l'étranger, plus de 40 usines et plus de 16 000 relations commerciales avec les principaux constructeurs automobiles tels que GM, Volkswagen, Ford, Chrysler, etc.,

Taille d'entreprise (**Groupe**) : 40 000 salariés dont 16 000 employés aux États-Unis, en Grande-Bretagne, en Allemagne et dans 10 autres pays. Un CA d'environ 13 milliards de dollars.

Localisation : USA mais filiale à 100% d'un groupe chinois

Justificatif marque d'intérêt: souhaite développer son implantation en Europe.

Entreprise 3:

Statut: NDA en cours de signature - Discussions en cours avec Ford

Activité: Entreprise industrielle et métallurgique qui propose une solution intégrée allant du commerce mondial des métaux, de la fabrication et du traitement des métaux aux solutions d'ingénierie. Le groupe fournit des clients dans les secteur des industries métallurgiques ainsi que dans l'automobile, l'aérospatiale, la construction, le pétrole et le gaz, la marine, la production d'électricité, l'ingénierie générale, l'agriculture et les mines.

La société opère dans plus de 50 pays à travers le monde.

Taille de l'entreprise : 21 000 salariés et un CA d'environ 17 milliards US\$.

Localisation: Europe

Justificatif marque d'intérêt : Dans une phase de développement importante et cherche des activités nouvelles.

Conclusion:

Refus de nous donner les noms des entreprises sous couvert de confidentialité. Pourtant, les élus du CE sont tenus à la confidentialité d'autant que les lois récentes sur le secret des affaires viennent renforcer les restrictions sur l'information que nous pouvons donner aux salariés. Mais Ford ne nous dit rien nous empêchant de juger la qualité des contacts présentés ici et du coup le sérieux du processus de recherche de repreneur.

De plus, nous n'auront aucun détail sur la teneur des discussions entre ces entreprises et Ford. Que laisserait Ford en activité ? Que laisserait Ford financièrement ? Etc...

Il n'est pas acceptable que Ford ne communique pas sur les discussions en cours avec les entreprises citées dans ce compte-rendu, mais d'autant plus avec Punch dont les discussions sont en cours depuis de nombreux mois et dont le cabinet Geris n'a aucune information alors que la multinationale en a l'obligation morale.

La direction locale qui prétend que le processus de recherche d'un repreneur est la priorité de Ford se contente de discuter des conditions de départs des salariés (au rabais) et n'a rien à nous dire sur une éventuelle reprise.

L'État a une grande part de responsabilité car si le législateur « impose » aux employeurs de rechercher un repreneur, il ne lui impose aucun devoir de résultat. De fait, Ford peut faire semblant, se cacher derrière la confidentialité et s'en sortir tranquillement. Prochaine réunion le 19 septembre.